

## Contribution à la conférence européenne EASSW-UNAFORIS 2017

### SOS Villages d'Enfants - CNAPE

#### Les formations en travail social en Europe : faire bouger les lignes pour un avenir durable

- a) Titre du workshop : l'approche par les droits de l'enfant dans les formations en travail social
- b) Noms des auteur, co-auteur et des co-présentateurs : Fabienne Quiriau, Christophe Chabrier, Sylvie Delcroix : co-présentateur et co-auteur : Sophie Bourgeois.
- c) Les coordonnées email : [cchabrier@sosve.org](mailto:cchabrier@sosve.org) – [sdelcroix@sosve.org](mailto:sdelcroix@sosve.org) – [s.bourgeois@cnape.fr](mailto:s.bourgeois@cnape.fr) – [secretariat@cnape.fr](mailto:secretariat@cnape.fr).
- d) Organismes : CNAPE et SOS Villages d'enfants
- e) La thématique choisie : perspectives, méthodologies, recherches et pratiques novatrices dans les formations en travail social et en sciences sociales.
- f) L'objectif pédagogique et le contexte :

Objectif : sensibiliser aux enjeux d'un renforcement des compétences sur la mise en œuvre des droits de l'enfant.

#### Contexte :

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant reste insuffisamment connue, ce que soulignent les dernières observations du Comité des droits de l'enfant concernant le rapport périodique de la France du 23 février 2016. Les droits de l'enfant sont souvent considérés de manière anecdotique, voire comme une contrainte et des droits que les adultes ne détiendraient pas. Des disparités dans la mise en œuvre de la CIDE entre les départements sont relevées. Par ailleurs, l'enjeu en matière de participation des jeunes et de leur droit d'être entendu est fort.

Partageant ces constats, un projet européen coordonné par SOS Villages d'Enfants et la CNAPE pour la France - sur la formation aux droits de l'enfant en protection de l'enfance, a émis deux recommandations principales. Elles sont fondées sur l'expérience de 5 sessions de formation pilotes en 2016, organisées en partenariat avec le CNFPT et le Défenseur des droits :

- Rendre obligatoire une formation initiale et continue sur les droits de l'enfant pour les professionnels et cadres intervenant auprès des enfants et des jeunes.
- Lutter contre les freins à la participation des jeunes et renforcer les dispositifs de participation.

Ces recommandations rejoignent celles du plan d'action en faveur du travail et du développement social, issu des états généraux du travail social, qui mettent en évidence deux axes de progrès :

- Prévoir que des personnes accompagnées dans le cadre de dispositifs sociaux interviennent dans les formations initiales et continues (axe I.3)
- Favoriser les formations interinstitutionnelles et pluri professionnelles (axe II.2)

g) Brève description de la méthodologie adoptée :

Le déroulement du workshop se déroulera selon les séquences suivantes :

- Présentation des enjeux et du contexte (15')
- Exercice collectif appelé « le débat mouvant » (45'), pour échanger sur les positions de chacun à partir d'affirmations proposées et prendre conscience des enjeux en matière de formation aux droits de l'enfant. Les participants se positionnent sur des affirmations du type comme : *pour certaines décisions qui concernent les jeunes, leur opinion n'est pas pertinente ; les enfants accueillis ont de nombreuses occasions d'influencer les décisions qui les concernent ; le point de vue de l'enfant importe moins que l'opinion d'un adulte qui est un expert dans son domaine...*

h) Synthèse des discussions à partir d'extraits vidéo d'une pièce de théâtre réalisée sur des jeunes sortant de protection de l'enfance (30'). Un point portera sur la participation des bénéficiaires aux formations des professionnels. Cette pièce a été réalisée à partir d'une recherche par les pairs : « Les jeunes sortant de la protection de l'enfance font des recherches sur leur monde ».

Conclusion :

Les formations doivent évoluer en se centrant sur plusieurs points :

- Cibler les savoir-être et savoir-faire pour dépasser un savoir académique
- Viser à transmettre la vision globale de l'enfant
- Etre pluri institutionnelles et interdisciplinaires, pour faire dialoguer les différents acteurs
- Laisser la place à la parole des premiers concernés, les enfants et les jeunes